

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 27 janvier 1904.



A cause du Vénérable curé d'Ars a été traitée hier matin devant le Souverain Pontife par les cardinaux et consultants des Rites qui ont donné leur vote sur la réalité de deux miracles que présentait la cause pour la Béatification. Sans préjuger la solution qui interviendra, on peut cependant dire qu'elle sera favorable, et que bientôt nous aurons le décret *de tuto* qui permettra de passer à la cérémonie de la Béatification. Celle-ci, d'après les renseignements pris, aura lieu vers le mois de novembre ou de décembre, mais certainement dans cette année. Il y a de fortes difficultés à la faire auparavant ; et parmi celles-ci, une est que la caisse de la postulation est à peu près vide. Pour diminuer les frais inhérents à cette cérémonie, et cependant rester dans les termes des ordonnances apostoliques qui en règlent les détails, il est permis à plusieurs postulateurs de s'unir entre eux pour se partager les frais généraux de la décoration de Saint-Pierre, chacun n'ayant plus ensuite qu'à supporter les frais particuliers à la cause dont il est chargé.

— Il y a en ce moment dans la sainte Eglise trois causes de curé en instance pour arriver à la Béatification. Le premier par ordre chronologique est Vincenzo Romano, curé de Torre del Greco, près de Naples, qui mourut en 1831. Il avait le titre de curé d'Herculanum, la ville célèbre ensevelie sous les laves et découverte vers la fin du XVIII^e siècle, mais les habitants sont ceux de Torre del Greco. Il resta toute sa vie dans sa paroisse, dont il fit construire l'église, et donna à ses paroissiens l'exemple de toutes les vertus. Le procès fait observer que lors de sa mort on ne trouva chez lui qu'une somme de quelques francs ; et encore fait-on remarquer qu'il avait cette petite somme en réserve pour une fête qui allait se célébrer dans quelques jours et pour pourvoir aux réunions qui auraient lieu à cette occasion. Sa cause a été introduite le 22 septembre 1843,